

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 600

Buchbesprechung: Le travail fantôme [Ivan Illich]

Autor: Gavillet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reviendrait à étouffer tout désir, dont la croissance n'est en définitive qu'une des manifestations.

Cette matière pour un roman allait s'amonceler dans la tête de l'auteur pendant plusieurs années. Il chercherait même à s'en débarrasser, mais en vain. Alors, il décidait d'écrire le livre, mais sans cesser de résister, à tel point d'ailleurs qu'aujourd'hui encore le récit lui semble être d'un autre.

Et finalement, c'est cet incroyable barrage contre soi-même qui rend l'œuvre d'un abord difficile. C'est le récit d'un long périple intérieur, comparable à l'effort mythologique de Thésée pour sortir du labyrinthe de Cnosos.

Comme un sommet qu'on n'atteindrait ni la première, ni la deuxième fois, la lecture de «Soft Goulag» passe par des échecs successifs, mais quelle joie alors au troisième assaut de regarder derrière soi l'abîme vaincu.

E. B.

NOTES DE LECTURE

Le travail fantôme

Le mérite, historique dans l'histoire des idées, d'Ivan Illich, c'est d'avoir créé une critique de gauche de la surconsommation.

Car les rôles critiques ordinaires avaient été partagés. A gauche, malgré une tradition idéologique faisant rêver d'une société d'abondance, l'accent est mis dès maintenant sur les risques physiques d'une production industrielle à croissance infinie: épuisement des ressources mondiales, atteinte à la biosphère, etc., bref les thèmes popularisés par le Club de Rome. A droite, la critique portait sur l'extension des services, les abus de la prise en charge par l'Etat-Providence, offensive qui passe par le détour des restrictions budgétaires: Reagan, Thatcher, Otto Fischer, Groupements patronaux, même combat.

Illich s'est attaqué, et avec quelle vigueur, aux institutions étatiques ou para-étatiques, non pas celles

qui sont depuis longtemps dans le collimateur de la critique de gauche: Armée, Police, Justice, mais les institutions jugées porteuses d'espoir: école, médecine, média. Attaques d'Illich visant souvent juste au nom du refus de dépendre des experts et dispensateurs du savoir, mais aussi en raison du gaspillage et de la faible efficacité marginale des coûts toujours croissants de ces institutions.

Illich, dans son dernier essai, s'efforce de franchir une nouvelle étape critique. Il analyse le travail «occulte» (expression bien meilleure que celle qu'il a pourtant retenue, de travail «fantôme»). Jusqu'ici l'idéologie marxiste qualifiait ce travail sommairement comme «reproduction des forces de travail». Les milieux féministes ont mieux décrit son apport, non rétribué, à l'économie industrielle, fourni avant tout par les femmes.

Mais cette distinction entre le travail rétribué, salarial et le travail non rétribué est aux yeux d'Illich non éclairante; elle conduit à de faux débats, du genre: faut-il payer le travail non salarial, tel celui qu'accomplit la femme?

Illich développe une nouvelle distinction à l'intérieur du travail non rétribué: qu'est-ce qui est travail obligatoire pour jouir des biens de consommation: travaux ménagers, études imposées, self-service assuré par le client, transport et montage par l'acheteur de produits préfabriqués, et qu'est-ce qui est, en opposition, travail de subsistance (Illich réinvente le terme «vernaculaire» qui désignait en latin toute subsistance qui se faisait au foyer)?

Ainsi, dit Illich, dans une civilisation moins commercialisée, hommes et femmes travaillaient en commun à des activités de subsistance. Même les travaux réservés aux femmes révélaient un savoir-faire exceptionnel.

D'où une nouvelle croisade illichienne, contre la colonisation du temps libre.

* * *

Des essais d'Illich, «Le Travail fantôme»¹ n'est pas le plus stimulant: il y a chez Illich abus dans l'utilisation de recherches fragmentaires (sur la langue, le haut moyen âge, par exemple) qu'il

incorpore à sa démonstration par une sorte d'égo-centrisme intellectuel.

Mais le livre est à verser à l'immense dossier de la gestion du temps libre. Il est vraisemblable que la société s'oriente vers des possibilités de choix plus variées que l'opposition travail de subsistance - «travail colonisé». Le self-service, le bricolage (au sens supérieur du terme), le travail à temps partiel pour se consacrer à des tâches librement décidées, c'est une manière possible de choisir une façon de vivre moins dépendante. La subsistance au sens d'Illich, le «vernaculaire», tourne trop vite au rouet ressuscité, à la poterie et au jardin potager. Non que ces exercices ne soient enrichissants. Mais le choix des possibles, des choix, est plus vaste.

A. G.

¹ Aux Editions du Seuil, Paris 1981.

SIGNES

Zurich: le foyer de la révolte

Signes précurseurs de nouvelles tensions à Zurich, la liste des logements vacants publiée au début de juillet dans la Feuille d'avis des logements (Städtischer Wohnungsanzeiger):

Logements d'une pièce: une vingtaine, dont le loyer oscille entre 410 et 1097 francs si l'on ne tient pas compte d'un logement pour personnes âgées à 273 francs.

Logements d'une pièce et demi: une dizaine de 570 à plus de 1177 francs.

Logements de deux pièces: une vingtaine de 596 francs (avec travaux de conciergerie) à 1465 francs.

Logements de deux pièces et demi: une vingtaine entre 893 et 1813 francs.

Pour les logements familiaux (quatre pièces et plus) il faut compter deux à trois mille francs.

Précisons que la cuisine n'est pas comprise dans le calcul des pièces indiquées!